



# PROJET PEDAGOGIQUE 2020-2021



## SERVICE JEUNESSE

Maison de la Jeunesse - 114 rue de Reiningue - 68310 Wittelsheim  
TEL : 07-71-58-86-97 - MAIL : [jeunesse@wittacite.fr](mailto:jeunesse@wittacite.fr)  
Site internet : [www.wittacite.fr](http://www.wittacite.fr)



## PREAMBULE

---

La ville de Wittelsheim a confié au Centre Socioculturel de Wittelsheim la mise en œuvre de la politique jeunesse sur son territoire. Ce service est dénommé « service jeunesse ».

L'objectif de l'équipe d'animation est de répondre au mieux aux attentes et besoins du public cible : les collégiens et les lycéens. A la suite des différents constats, la municipalité et la direction du CSC ont la volonté d'œuvrer ensemble en faveur de la jeunesse en permettant aux jeunes de se réaliser pleinement dans leur vie sociale et citoyenne.

Chaque année l'équipe d'animation Jeunesse actualise et adapte ce projet pédagogique en fonction des bilans de l'année écoulée et des orientations souhaitées pour la ville de Wittelsheim afin d'être au plus près des besoins du public.

## PROJET EDUCATIF

---

Ce projet pédagogique découle du projet éducatif et du projet social de la structure, aussi il est essentiel de rappeler que le Centre Socioculturel de Wittelsheim a pour objet :

- ✓ D'organiser selon ses possibilités, tous services et activités répondant sous diverses formes aux besoins exprimés par les habitants d'un ou plusieurs secteurs géographiques.
- ✓ De permettre aux personnes, grâce à ces services et activités :
  - ✓ De se rencontrer pour mieux se connaître et créer entre elle des rapports amicaux et confiants.
  - ✓ De s'épanouir par le dialogue, l'expression et la création sous toutes ses formes.

Le projet éducatif doit susciter la réflexion sur la demande engagée, sur le sens donné à l'action. Il doit faciliter la mise en place du projet pédagogique et permettre un fonctionnement dans la cohérence et le respect des orientations et de valeurs éducatives.

Il porte l'attention sur les problématiques et les besoins définis des publics. Il situe dans un contexte, les principales lignes de conduites, les objectifs et orientations éducatives. Il permet la mise en place de pratiques différentes et adaptées selon l'âge.

## PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DESCRIPTION DES LOCAUX

La Maison de la Jeunesse se situe au 114 rue de Reiningue à Wittelsheim. L'espace Jeunesse qui accueille le service jeunesse se trouve au rez-de-jardin de ce bâtiment.

On peut y trouver 2 salles d'activités, un coin informatique, un coin cuisine ainsi que des toilettes filles et garçons. Nous avons également accès à un grand espace extérieur et un dojo dont les utilisateurs principaux sont le périscolaire et les associations sportives. En accord avec la Ville, nous avons également accès à différentes salles de sport.

## FONCTIONNEMENT GENERAL

Le Service Jeunesse s'adresse aux jeunes à partir de la 6<sup>ème</sup>, aux lycéens ou tout jeune jusqu'à l'âge de 17 ans.

L'espace jeunesse est ouvert en périodes scolaires le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30, le mercredi de 13h30 à 18h30 et possibilité d'extension en cas de sorties notamment le vendredi soir.

Pendant les vacances scolaires, un programme d'activités est mis en place en demi-journée ou en journée avec des horaires spécifiques.

Une adhésion annuelle type carte de membre est obligatoire pour participer aux activités proposées : 11€ pour une carte individuelle jeunesse et 23€ pour une carte familiale.

Hors vacances scolaires, l'accès au local est gratuit, mis à part l'adhésion. Un supplément est demandé s'il y a une activité spécifique.

Pendant les vacances scolaires, plusieurs tranches de tarifs sont proposées :

| Tarifs 2020 - 2021 |    | Demi-Journée | Journée | Séjour |
|--------------------|----|--------------|---------|--------|
| Wittelsheim        | T1 | 6 €          | 12 €    | 18€    |
|                    | T2 | 7 €          | 14 €    | 19€    |
|                    | T3 | 8 €          | 16 €    | 20€    |
| Hors Wittelsheim   | T4 | 6.5 €        | 13 €    | 19€    |
|                    | T5 | 7.75 €       | 15.5 €  | 20€    |
|                    | T6 | 9 €          | 18 €    | 21€    |

Un supplément pourra être demandé en fonction de la sortie et sera stipulé sur le programme d'activités le cas échéant.

## MODALITES D'ACCES

---

### 1) Inscriptions / Désistement

- L'inscription est définitive une fois le dossier complet (avec tous les documents) et frais d'inscription et d'adhésion acquittés.
- Les modifications ultérieures des informations dans le dossier, notamment concernant la santé du jeune, doivent être signalées *dans les 48 heures*. A défaut, l'inscription pourra être suspendue jusqu'à régularisation.
- En cas de désistement moins de 72 heures avant l'activité *sans justification* (santé, cas de force majeure...) les frais restent acquis au Centre Socioculturel.
- En cas d'absence l'équipe tentera de joindre les responsables légaux du jeune ; si aucun contact n'est possible, l'équipe est déchargée de toute responsabilité.

### 2) Horaires

- Les horaires indiquées sur le programme ou communiquées aux jeunes et à leurs parents tiennent compte des obligations imposées par l'activité (temps de trajet, préparation, transmission d'informations diverses) ; le jeune est tenu de se présenter au rendez-vous à l'heure indiquée sur les programmes afin de garantir le bon déroulement du programme.
- En cas de retard le jeune et/ou ses responsables légaux sont tenus de prévenir l'équipe. Si le temps d'attente est trop important et porte préjudice à l'activité pour le groupe, l'équipe se réserve le droit de ne pas attendre le(s) retardataire(s).

### 3) Alcool / Drogues / Tabac

#### - Alcool, tabac et produits stupéfiants :

L'alcool, le tabac et les produits stupéfiants sont **strictement interdits** au Service Jeunesse que ce soit dans les locaux ou en déplacement. En cas d'infraction à cette règle la direction du Centre Socioculturel et les parents seront **immédiatement informés**. La direction du Centre Socioculturel s'autorisera tout recours à sa disposition (disciplinaire, judiciaire...).

Si nous constatons que des jeunes sont fumeurs ou ont une autre addiction, l'équipe fait de la prévention auprès d'eux sur les risques et les conséquences. Elle leur met à disposition des flyers et des livres sur le sujet concerné et peut même les orienter vers des associations spécialisées. Le dialogue est toujours privilégié afin que le jeune ait une personne à son écoute.

#### - Boissons énergisantes :

La consommation de boissons énergisantes/énergétiques n'est pas autorisée au sein du Service Jeunesse et pendant les activités.

- Laïcité :

Le port de signes religieux ostentatoires est interdit lors des activités du service jeunesse. Des projets visant à promouvoir la laïcité sont mis en place comme par exemple une visite des différents lieux de culte.

## **INTENTION EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE**

---

Les objectifs généraux du Service Jeunesse consistent à structurer l'accueil des jeunes, à fédérer et fidéliser le public jeune en vue de favoriser la socialisation. Il est donc essentiel de proposer, aménager et animer des temps d'accueils connus et identifiés par les jeunes sur l'ensemble du territoire d'action.

Aussi, au vue des bilans précédents, nous viserons à favoriser la mixité sociale. Nous souhaitons favoriser l'implication des filles autant que celle des garçons, développer l'inscription des lycéens et étendre nos services à l'ensemble des quartiers de la ville de Wittelsheim.

Les animateurs sont des personnes relais pour la jeunesse aussi bien entre le jeune et le parent ; le jeune et son établissement scolaire ou encore le jeune et différentes associations de prévention (Maison des adolescents, planning familial...).

Ci-après le tableau récapitulatif de l'ensemble des objectifs fixés et moyens mis en œuvre en vue de les atteindre à travers l'ensemble de nos temps d'accueil.

## SERVICE JEUNESSE

|   |  |
|---|--|
| <b>Les accueils « informels » à l'espace jeunesse</b>   | <b>Les ALSH du service jeunesse</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi, mardi et jeudi : 16h00-18h30             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi : 13h30-18h30</li> </ul> </li> <li>• Vendredi : 16h00-18h30 voir plus si soirée</li> </ul> | Les mercredis après-midi en période scolaire, les vacances scolaires (octobre, février, avril et juillet). |

### Objectifs

| <b>Objectifs généraux</b>                               | <b>Objectif opérationnels</b>  |
|---|--|
| Favoriser la découverte et l'apprentissage              | Mettre en place des activités dans des domaines variés : sportifs, culturels, éducatifs ou de loisirs.<br>Faire intervenir des professionnels pour des actions spécifiques.<br>Mettre en place du soutien scolaire.  |
| Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité          | Amener les jeunes vers des activités, sorties nouvelles, favoriser les actions à l'extérieur.<br>Organiser des soirées, échanges, débats.  |
| Favoriser la mixité sociale                             | Encourager la présence et l'implication des jeunes sur l'ensemble des activités de l'espace jeunesse.  |
| Développer la prise d'initiatives                       | Permettre aux jeunes de proposer des soirées, sorties, actions...<br>Associer les jeunes dans la réalisation des programmes et l'organisation des séjours.   |
| Développer l'autonomie et l'implication des jeunes      | Impliquer les jeunes en amont, les rendre acteurs de leur projet.  |
| Favoriser le lien social et la solidarité               | Impliquer les jeunes dans des actions de solidarité et des rencontres intergénérationnelles.   |
| Sensibiliser les jeunes sur divers sujets de prévention | Mettre en place des projets pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes.<br>Promouvoir les Valeurs Républicaines.<br>Sensibiliser contre les différentes addictions (alcool, drogues, écrans...).<br>Sensibiliser à la santé (prise de risques, sommeil, alimentation, activités sportives...). |

### Quelques actions prévues durant l'année :

Proposer différentes activités sous forme de club tout au long de l'année.  
Chaque soir sera développé une thématique en accord avec les jeunes.

| <b>Intervention du Service jeunesse dans les collèges</b>  |   |
|--|---|
| <b>Collège Mermoz</b>  | <b>Collège Péguy</b>  |
| Mardi de 15h30 à 16h30<br>Jeux sportifs  | Lundi et vendredi de 14h à 15h<br>Club vidéo  |
| <b>Objectifs</b>   |   |
| <b>Objectifs généraux</b>  | <b>Objectifs opérationnels</b>  |
| Permettre au jeune de se retrouver, se découvrir dans une activité artistique ou sportive  | Offrir un espace privilégié au sein de son établissement scolaire.<br>Entretenir le partenariat collège/CSC.<br>Proposer des activités variées. |
| Permettre au jeune de s'impliquer dans la vie de son collège   |   |
| Développer l'autonomie du jeune  | Amener le jeune à être acteur de son projet, (développer les actions d'autofinancement...).   |
| Faire connaître le service jeunesse pour inciter les jeunes à s'y rendre.  |   |
| <b>Quelques actions prévues durant l'année :</b>   |   |
| <u>Collège Péguy :</u><br>Le lundi et le vendredi : Club vidéo<br><br><u>Collège Mermoz :</u><br>Le mardi : Multisports par le biais de jeux coopératifs |   |

| <b>Animation de rue</b>  |  |
|--|--|
| Animation de rue au Skate Parc de Wittelsheim.   |  |
| Une à deux fois par semaine hors vacances scolaires pendant les beaux jours.   |  |
| <b>Objectifs</b>   |  |
| <b>Objectifs généraux</b>  | <b>Objectifs opérationnels</b>   |
| Favoriser la cohésion sociale  | Améliorer la communication sur nos actions<br>Avoir un contact avec les parents.   |
| Favoriser l'ouverture et la découverte   | Proposer des activités variées.<br>Communiquer sur l'ensemble des actions et événements proposés par le CSC et amener le jeune à « sortir » de sa chambre. |
| Développer les prises d'initiatives  | Accompagner dans la réalisation d'évènements.  |
| Faire connaître le service jeunesse pour inciter les jeunes à s'y rendre.  |  |
| <b>Quelques actions prévues durant l'année :</b>   |  |
| Hors vacances scolaires, en général sur le temps du mercredi ou certains soirs au skate parc.<br>Périodes privilégiées : septembre jusqu'aux vacances d'octobre et après les vacances d'avril. |  |

Une fois l'équipe agrandie, nous avons le projet de développer les animations de rue dans les différents quartiers de Wittelsheim.



| Évènements   |  |
|--|--|
| Tout au long de l'année.                                     |  |
| Objectifs  |  |
| Objectifs généraux   | Objectifs opérationnels  |
| Participer à l'animation du territoire                       | S'impliquer dans des évènements communaux.   |
| Inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie de leur commune | Créer et organiser des évènements festifs (par et pour le jeune).<br>Accompagner les jeunes dans la réalisation d'évènements, projets, dont ils sont porteurs. |
| Développer la citoyenneté et la cohésion sociale             |  |
| Quelques actions prévues durant l'année :                    |  |
| Fête du sport<br>Fête du CSC<br>Loto<br>Carnaval             |  |

En raison du contexte sanitaire, les évènements sont annulés pour le moment.

## Initiatives jeunes

Réalisation de travaux communaux par un groupe de jeunes identifiés : action d'autofinancement d'un séjour prédéfini ou pour financer leurs vacances.

### Objectifs

#### Objectifs généraux

#### Objectifs opérationnels

Favoriser la socialisation

Favoriser la rencontre et l'entraide entre les jeunes.

Sensibiliser aux Valeurs  
Républicaines

Permettre au jeune de s'impliquer dans un acte citoyen.

Développer l'autonomie et  
l'implication du jeune

Impliquer les jeunes en amont de la réalisation du séjour.  
Rendre les jeunes acteurs de la réalisation du projet.  
Faire prendre conscience au jeune du coût de l'action.  
Mettre en place une relation « gagnante-gagnante ».

Favoriser la découverte et  
l'apprentissage

Faire découvrir au jeune le métier de paysagiste.  
Faire découvrir aux jeunes la rigueur professionnelle.

Quelques actions prévues durant l'année :

- Initiatives jeunes en octobre, en avril et en juillet en demi-journée.

## EVALUATION

---

### A quoi sert l'évaluation ?

L'évaluation est une démarche qui vise à donner de la valeur, prendre du recul, émettre un constat sur une situation, et prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action.

Evaluer c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence. L'évaluation est un outil au service de la démarche de progrès qui s'inscrit dans le souci de l'amélioration continue de nos actions. C'est aussi un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires.

L'équipe d'animation a la charge d'effectuer les retours nécessaires sur les actions menées. Elle s'appuiera sur les bilans effectués régulièrement au regard des objectifs fixés.

Dès que cela sera possible l'équipe associera les publics dans cette démarche. Pour les plus jeunes à travers une démarche participative ludique, pour les plus grands à travers de réels échanges spontanés ou organisés.

Après chaque congé scolaire, une évaluation sera effectuée et communiquée à la direction du CSC et la municipalité.

Les difficultés et insuffisances seront soulignées afin de réajuster les objectifs ou d'envisager de nouvelles perspectives.

L'évaluation se fera de manière quantitative et qualitative.

Nous prendrons en compte :

- La fidélisation des jeunes qui reviennent de vacances en vacances.
- La fidélisation des « nouveaux » jeunes présents suite aux passerelles avec les CM2 du périscolaire de la Maison de la Jeunesse.
- La fréquentation des jeunes selon les activités proposées ainsi que leur répartition géographique.
- L'adéquation entre les activités proposées et l'âge / le genre du jeune (respect de la mixité).
- Les réunions et bilans avec l'équipe et les jeunes.
- L'implication des parents (dialogue, participation aux réunions, informations sur les activités...).
- La diversité des partenariats engagés.
- Le rendu de certains projets ou activités.
- L'évolution des orientations souhaitées par la ville.
- Les objectifs fixés.

### **Par quels moyens ?**

- Des questionnaires, QCM, enquêtes...
- Des grilles d'évaluation répondant aux objectifs.
- Communication : bilan avec les jeunes à la fin des activités, temps de réunions...

### **Evaluation des objectifs**

- La pertinence de l'action : les objectifs sont-ils adaptés au contexte ? au public ? aux problèmes posés ?
- L'efficacité de l'action : les objectifs sont-ils atteints ? dans quelle proportion ? les difficultés rencontrées ? les solutions ont-elles été efficaces ? adaptées ? pourquoi ?
- L'efficience : comparer les effets obtenus avec les moyens engagés ?
- La Cohérence : les projets avaient-ils du sens ?

### **Evaluation de l'équipe d'animation.**

#### ➤ *Aspect relationnel*

L'équipe a-t-elle su être à l'écoute des jeunes ?

Les rythmes, besoins et désirs du public ont-ils été satisfaits ?

Leurs réussites sont-elles valorisées ?

L'équipe a-t-elle su accueillir, informer, dialoguer, être disponible avec les parents ?

Chaque animateur a-t-il pu et su s'exprimer avec les autres membres de l'équipe en proposant ses idées et les défendant, en acceptant les critiques, en étant à l'écoute dans le respect et la tolérance ?

Chaque animateur a-t-il travaillé avec un réel savoir vivre en collectivité dans le respect des exigences citées plus haut ?

Chaque animateur a-t-il été enthousiaste, dynamique et volontaire ?

#### ➤ *Aspect pédagogique*

L'équipe travaille-t-elle été en cohérence avec le projet pédagogique ?

L'équipe a-t-elle su mettre en place des projets d'animation ?

A-t-elle fait preuve de créativité et d'imagination ?

Les projets ont-ils été menés dans la dynamique d'un travail d'équipe ?

L'équipe a-t-elle su s'adapter au public ?

Chaque animateur a-t-il eu la capacité d'évaluer ses actions ?

Chaque animateur a-t-il été capable d'autonomie et d'esprit d'initiative ?

Les projets sont-ils le fruit d'un travail d'équipe ?

Les activités proposées répondent-elles aux besoins et envies des jeunes, aux demandes des parents ?

Les moyens mis en œuvre sont-ils pertinents et adaptés ?

## DEMARCHE PEDAGOGIQUE SUR LES TEMPS D'ACCUEIL, LES ACTIVITES ET LES REPAS

Lieu d'accueil, de rencontres et d'échanges placé sous le signe du respect et de la convivialité, le service jeunesse propose, aux collégiens et lycéens, des activités adaptées, pour permettre aux jeunes de concevoir, d'exprimer, de donner du sens avec une programmation artistique, culturelle et sportive.

Un accompagnement spécifique est organisé tout au long de l'année avec l'équipe pour créer du lien avec les familles. Il vise à répondre aux besoins des jeunes et des parents.

Lors de nos horaires d'ouverture, des accueils libres sont proposés ainsi que des animations hebdomadaires sous forme de club. Pour les mercredis et les vendredis soirs, les activités sont programmées mensuellement et sont communiquées aux familles via une newsletter envoyé par mail.

Un programme détaillé est établi à chaque période de vacances.

### LES TEMPS INFORMELS ET TEMPS D'ACCUEIL

Durant ces temps, les animateurs accueillent individuellement les jeunes et les parents s'ils sont présents.

Hors vacances scolaires, le jeune vient et part comme il souhaite. La seule obligation est qu'il se note sur le cahier de présences, à l'entrée du service jeunesse, son heure d'arrivée et de départ.

Pendant les vacances, la liste des jeunes inscrits est donnée à l'équipe. Si un jeune n'est pas inscrit sur la liste, les animateurs doivent regarder s'il n'y a pas eu d'erreur dans les plannings et voir s'il y a encore de la place à l'activité. Dans tous les cas, il faut prévenir le parent afin de s'assurer qu'il sache que le jeune est bien là ou le cas échéant le prévenir que nous ne pouvons pas le prendre. L'équipe d'animation appelle également le parent lorsque le jeune est absent à l'activité.

Les jeunes ont le droit de repartir seul seulement si nous avons l'autorisation des parents (demandée à l'inscription). Lors du départ du jeune, l'animateur s'assure qu'il n'oublie pas ses affaires et qu'ils partent **uniquement avec les personnes autorisées** (autorisation parentales dossier d'inscription). Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un jeune.

Que ce soit en période scolaire ou non, les animateurs se doivent d'être disponibles et à l'écoute des jeunes et des familles. Pour les jeunes arrivants, l'animateur présente la structure, les activités mise en place, le fonctionnement général, répond aux questions.

Ces temps d'accueils sont des moments privilégiés avec les familles. Tous les animateurs doivent aller à la rencontre des parents afin de créer des liens de confiance et de connaître au mieux les jeunes et les familles.

## LES ACTIVITÉS

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'action que le jeune va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. Nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins du public.

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou/et collectif. Nous tentons d'inscrire les activités dans un fil rouge afin de leur donner du sens. Une activité peut se préparer en amont avec certains jeunes impliqués et du bilan peut résulter l'organisation d'une nouvelle activité.

Pour qu'une activité se déroule dans les meilleures conditions, il faut avoir tout le matériel nécessaire avant de commencer, afin de ne pas laisser les jeunes seuls.

Le rangement de la salle et du matériel fait partie intégrant du temps d'activité et se fait avec le groupe de jeunes en favorisant la prise d'initiatives.

Les après-midis (mercredi ou/et vacances) peuvent être consacrées aux sorties et aux grands jeux. Il est possible d'organiser des jeux en passerelle avec les CM2 du service enfance.

## LE TEMPS DES REPAS

Le temps de restauration doit permettre aux jeunes de se détendre, de récupérer, de bien se nourrir, mais il doit aussi contribuer à leur équilibre, à leur épanouissement personnel tout en respectant leur rythme individuel. Ce temps contribue également à l'apprentissage des relations de groupes, de l'autonomie et des règles de vie en collectivité. Nous incitons les jeunes à manger tous ensemble plutôt que de faire des « clans ».

Hors vacances scolaires, les jeunes ne sont pas amenés à déjeuner au service jeunesse mis à part soirée spéciale. Dans ce cas, c'est la structure qui fournit la nourriture contre participation financière.

Pendant les vacances scolaires sur le temps du midi, et en cas d'inscription à la journée, chaque jeune emmènera son repas. Les repas se prennent soit à l'extérieur soit dans une salle du service jeunesse. Les animateurs veillent à ce que les tables soient propres et que les jeunes se soient lavés les mains. Si une soirée spéciale est organisée, le repas est fourni par la structure. Dans ce cas, certains enfants ont un régime alimentaire particulier (allergies, repas halal, sans viande...), les animateurs ont à leur disposition une liste précisant les situations sanitaires spécifiques et veilleront à les respecter.

Il est important que le repas se passe dans **une ambiance agréable et calme**. Les animateurs mangent avec les jeunes.

## CHARTE DE BONNE CONDUITE/ REGLES DE VIE

---

Le maître mot du Service Jeunesse est « **RESPECT** » : Respect de soi, Respect des autres, Respect des choses. De ce principe découlent tout naturellement les **valeurs obligatoires** suivantes :

|                  |                   |                           |                   |                      |
|------------------|-------------------|---------------------------|-------------------|----------------------|
| <b>Politesse</b> | <b>Courtoisie</b> | <b>Égalité</b>            | <b>Parité</b>     | <b>Bienveillance</b> |
| <b>Honnêteté</b> | <b>Tolérance</b>  | <b>Ouverture d'esprit</b> | <b>Solidarité</b> | <b>entraide</b>      |

L'équipe d'animation se réserve le droit de refuser l'accès au Service Jeunesse à tout jeune ne respectant pas ces points. Les parents seront contactés et convoqués si besoin.

Les animateurs sont attentifs au langage des jeunes. Si besoin ils les reprennent que ce soit au niveau de la vulgarité ou des moqueries. Il est important que chacun des jeunes soient bienveillants et que tout le monde se sente à sa place. Nous interdisons le chahutage entre les jeunes afin qu'il n'y ait pas de débordements.

Nous veillons à ce que les jeunes ne passent pas tout leur temps sur leurs téléphones lors des accueils aux horaires d'ouverture. Lors des activités, les jeunes ne doivent pas perturber cette dernière et veiller à ce que leur téléphone soit sur silencieux.

Les jeunes n'ont pas le droit de prendre d'autres personnes en photo ou vidéo à leur insu.

## LES SORTIES

---

Quelque soit le mode de déplacement utilisé, les animateurs doivent rappeler les consignes de sécurité aux jeunes.

En effet, la sécurité est au centre des préoccupations de l'équipe d'animation. Cette dernière donne les instructions, les répète à chaque occasion et fait en sorte qu'elles soient applicables et appliquées. Pour certaines activités des instructions complémentaires seront imposées par les encadrants spécialisés (Diplômés d'Etat, Moniteurs Fédéraux...). L'animateur reste responsable de son groupe même en cas d'activité encadrée et se doit d'être garant de la sécurité.

Les animateurs doivent s'assurer d'avoir en leur possession les documents administratifs nécessaires à l'activité (tickets de bus, paiement espèces ou chèque, ordre de sortie, feuilles de réservation, fiches sanitaires, traitement médical...), de connaître l'itinéraire à prendre, d'avoir rempli la fiche de sortie et d'en avoir laissé un exemplaire à la Maison de la Jeunesse. Ils doivent également être équipés d'un gilet jaune et prendre une trousse de secours et un téléphone.

### Météo / Circonstances exceptionnelles

La réglementation et le bon sens imposent de s'adapter aux imprévus. L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier ou d'adapter voir d'annuler l'activité si les conditions climatiques ou matérielles (alerte météo, terrain impraticable, encadrement non conformes...) ne garantissent pas la sécurité. Dans le cas d'une annulation, un remboursement ou un avoir pour une activité équivalente pourront être proposés.

**En cas d'accident, il convient d'appeler les secours en accord avec la direction qui se chargera d'informer la famille.**

### EN MINIBUS

La majorité des déplacements s'effectuent en minibus. Ce dernier dispose de 8 places assises plus le chauffeur. Un itinéraire doit être établi au préalable et une copie devra être laissée au responsable. Le minibus doit être équipé d'un panneau « transport d'enfants ». Les jeunes sont placés prioritairement à l'arrière du véhicule.

Le chauffeur doit se conformer au code de la route et doit particulièrement être attentif à quelques règles :

- pas de téléphone au volant
- rouler en chaussures fermées, qui tiennent au pied
- veiller à ce que tout le monde soit attaché (adultes comme jeunes)

Il faut également penser à nettoyer le minibus et à refaire le plein si besoin.

### **A PIED**

Il faut emprunter au maximum les trottoirs. S'il n'y en a pas, il faut obligatoirement marcher du côté gauche de la chaussée soit dans le sens inverse des voitures.

Un animateur doit se placer à l'avant du groupe et un autre à l'arrière, tout cela côté route afin de protéger les jeunes. Ils doivent également porter des gilets fluorescents.

Pour traverser, il faut utiliser les passages pour piétons et attendre que le feu soit au vert. Chaque animateur se met en travers de la route pour arrêter les véhicules.

### **EN BUS**

L'animateur responsable de la sortie doit s'assurer de la conformité du transport et veiller à son bon déroulement. De ce fait, il doit vérifier l'état du bus en faisant le tour (pneus...), parler avec le conducteur afin de s'assurer qu'il est en état de conduire et cohérent, et qu'il connaisse son itinéraire.

Il ne doit pas hésiter à lui rappeler la réglementation du code de la route si nécessaire.

L'animateur doit veiller à ce que tous les jeunes soient assis et portent leur ceinture de sécurité et que chaque animateur soit placé au niveau des issues de secours et au fond du bus. Si possible il faut éviter d'installer les jeunes sur les premiers sièges au niveau de la porte avant ou arrière. Il ne faut pas mettre de jeune au milieu au niveau de la dernière banquette.

### **SUIVI SANITAIRE**

---

Le suivi sanitaire est assuré par l'équipe pédagogique. Chaque groupe possède une trousse à pharmacie, dans lesquelles se trouve le nécessaire de soin. Des listes nominatives et confidentielles mentionnant les allergies des enfants et les contre-indications médicales sont à disposition dans le classeur.

Après chaque soin administré, l'animateur soignant doit remplir le registre d'infirmerie situé dans la trousse ou dans le classeur.

L'équipe doit vérifier avant chaque sortie le contenu des trousse et doit avertir la responsable si celles-ci ne sont pas complètes.

**Aucun membre de l'équipe n'est habilité à donner des médicaments à un jeune sans ordonnance.**



**Si un jeune suit un traitement, il doit fournir une ordonnance, la boîte originale et la notice du médicament avec son nom et prénom indiqué dessus ainsi qu'un mot du parent nous autorisant à administrer le traitement.**

#### ACCUEIL DES JEUNES PRESENTANT UNE ALLERGIE

---

En cas d'allergie, ou de régime alimentaire spécifique, un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place avec la structure (trousse de soins d'urgence...).

La responsable doit rencontrer individuellement les parents des jeunes concernés afin qu'ils puissent donner les protocoles à suivre (fourni par un médecin, allergologue ou autre...). Les informations sont ensuite transmises à l'équipe d'animation lors de réunions.

Les PAI sont laissés au sein de l'espace jeunesse (placard derrière le bureau de la responsable). Si la structure accueille des jeunes présentant des troubles ou handicap plus importants, un accueil personnalisé serait évidemment proposé. La responsable rencontrera chaque parent et jeune et prendra le temps nécessaire pour les rassurer et comprendre le trouble ou le handicap du jeune et pour veiller à ce que tous les moyens soient mis en place, dans la mesure du possible, pour intégrer au mieux celui-ci.

#### ACCUEIL DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

---

L'accueil d'un jeune en situation de handicap peut être moteur pour le groupe de jeunes car c'est une personne qui développe d'autres sens et cela peut être formidable mais seulement si cet accueil est géré et réfléchi avec tous les acteurs concernés.

#### REGLEMENT INTERIEUR

---

Un règlement intérieur, joint en annexe, est mis en place, il est affiché dans la structure et donné à chaque famille au moment de l'inscription.

#### PRESENTATION ET ROLE DE L'EQUIPE/ PLACE DE CHACUN DANS L'EQUIPE

---

L'équipe d'animation :

Delphine LABILLE

*Responsable du secteur jeunesse 11-17 ans*

*DUT Carrières sociales, PSCI, surveillant de baignade et BAFA.*

Stéphanie Rose

*Animatrice jeunesse*

*Licence STAPS, carte professionnel*

*d'éducateur sportif et PSCI*

Durant les vacances scolaires des animateurs vacataires seront recrutés selon les besoins.

Etre animateur, c'est avoir la responsabilité de jeunes et cela implique de **participer à leur éducation aussi bien dans les activités mises en place que dans les temps de vie quotidienne.**

L'animateur doit animer et il n'est pas seulement présent pour encadrer ou accompagner un groupe d'enfants : il propose des projets d'animation, des activités de qualités en cohérence avec le projet pédagogique. L'animateur s'occupe également la communication et de la promotion des activités. Il doit mettre en valeur le travail mené.

**Le personnel est tenu à l'obligation de confidentialité.**

### Rôle des animateurs :

#### Avec les jeunes :

- Faire appliquer les règles de vie
- Veiller au respect de la réglementation
- Proposer, organiser, animer différentes activités en tenant compte des besoins des jeunes, de leurs capacités et rythmes ce qui nécessite une connaissance du public
- Proposer des loisirs en accord avec les objectifs présentés
- Apporter une oreille attentive aux besoins des jeunes
- Susciter chez les jeunes le désir de découvrir et de varier les loisirs
- Garantir la sécurité des jeunes aussi bien physique que morale
- Montrer l'exemple (langage, tenue, chewing-gum, cigarettes...)
- Assurer le lien avec les familles des jeunes
- Accepter le refus ; solliciter sans forcer
- Gérer complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement
- Être juste et attentif
- Avoir un rôle préventif sur des sujets qui touchent les jeunes (alcool, tabac, addictions, sexualité, décrochage scolaire...)

#### Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre
- Il participe aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- Il fait part au responsable des problèmes survenus au cours de la journée
- Il respecte le travail de l'autre : surveillant de baignade, prestataires de services, chauffeur de bus, agents de la ville...

#### Avec les familles :

- Il est présent durant les temps d'accueil
- Il discute avec les parents en faisant preuve de neutralité et se doit d'informer les familles du vécu des jeunes ainsi que des diverses actions menées
- Il apporte une oreille attentive aux besoins des parents et à leurs attentes. Si besoin ils= oriente vers des professionnels spécialisés.

### Rôle de la responsable en plus :

- 1) Elle est garante de la mise en place du « projet pédagogique »
- 2) Elle gère l'enveloppe budgétaire annuelle
- 3) Elle ajuste le projet pédagogique
- 4) Elle forme et accompagne son équipe
- 5) Elle fait le relais et le bilan avec la direction régulièrement
- 6) Elle veille à l'application des réglementations en vigueur en matière de sécurité des biens et des personnes
- 7) Elle veille au respect des locaux, à la bonne utilisation des matériaux mis à disposition, au rangement et l'inventaire
- 8) Elle participe au développement de partenariat avec des structures extérieures

### ORGANISATION DU TRAVAIL DE L'ÉQUIPE

L'équipe se réunit hebdomadairement afin de faire un point sur les activités et projets en cours et sur le public.

Ces réunions ont pour objectif :

- D'établir un bilan des actions menées en lien avec le projet pédagogique
- De réajuster les méthodes et les démarches pédagogiques
- De mettre en place des projets, de préparer les activités

L'équipe d'animation est garante du bon fonctionnement des activités au regard de la réglementation, des consignes de sécurité et des objectifs pédagogiques fixés.

Elle est à l'écoute des problématiques de proximité, force de propositions pertinentes, elle intègre les besoins spécifiques à chaque tranche d'âge.

Les initiatives, actions et projets seront menés à court moyen ou long terme, programmés et donneront lieu à une fiche technique (voir en annexe). L'équipe sollicitera et mobilisera alors les moyens nécessaires à leur mise en place. Elle fournira également bilan et évaluation afin de répondre au mieux aux besoins du public.

Le travail sera organisé et développé en transversalité avec les partenaires (établissements scolaires, Brigade de Prévention de Délinquance Juvénile, Mairie de Wittelsheim...). L'équipe d'animation peut être impliquée dans les différentes manifestations organisées par le Centre Socioculturel et/ou la Ville de Wittelsheim.

### La place de chacun dans l'équipe

- L'ensemble de l'équipe s'occupera de la mise en place intégrale de la programmation et de la communication des activités et devra répartir les rôles de chacun. Cela nécessite :
  - Ecoute de ses collègues
  - Travail d'équipe
  - Présence aux réunions de préparation
  - Savoir se remettre en question si besoin et avoir un positionnement sur son action

- Il est important que chaque animateur, selon les orientations du centre, est le même discours auprès des familles et des jeunes d'où l'importance de la communication entre chaque membre de l'équipe comme par exemple sur le comportement d'un jeune ou autre. Une mise au point sera faite chaque soir pour faire un petit bilan ainsi que pour regarder si tout est bien en place pour le lendemain. Il est primordial de ne pas se confier aux jeunes ainsi que de faire attention à l'interprétation que ces derniers peuvent faire.
- Chaque animateur doit faire appliquer l'autorité et pour cela il est important d'être présent avec le public, de faire les activités avec eux ainsi que d'être dans l'échange. Il est ainsi plus facile de faire respecter les règles.
- Un animateur sanitaire par groupe, ayant le PSC1, est responsable de la trousse de secours, de son contenu et de son renouvellement. Il tiendra également le carnet d'infirmerie où la date des soins, le nom du jeune, les causes de ses blessures et les soins donnés seront consignés sur un carnet. Il aura également en sa possession une copie de chacune des fiches sanitaires où sont notées les informations nécessaires de santé et les vaccinations à jours.

# ANNEXE

## Fiche technique d'animation

|  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| <b>Nom de l'activité et type</b> (bricolage, grand jeu...)                                     |                                   |
| <b>Date et horaire :</b>   |                                   |
| <b>Public :</b><br>(Tranche d'âge)   |                                   |
| <b>Local utilisé :</b><br>(salle, extérieur, intérieur...)                                     |                                   |
| <b>Objectifs Pédagogiques :</b><br><br>Ceux qui sont dans le projet pédagogique                | Que veut-on apporter aux jeunes ? |
| <b>Evaluation des objectifs</b><br><br>Détail des critères d'évaluation                        |                                   |
| <b>Contenu :</b><br><b>Descriptif de l'animation :</b>   |                                   |
| <b>Plan B</b>  |                                   |
| <b>Matériel d'activité nécessaire</b>  |                                   |
| <b>Réservation activités</b> (coordonnées de la personne à contacter, tarif de l'activité,...) |                                   |
| <b>Réservation transport</b> (coordonnées...)  |                                   |
| <b>Animateurs ayant préparé l'activité :</b>   |                                   |